



DETAIL DES MESURES EN FAVEURS DE L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

« Le budget dédié à la croissance des entreprises sera doublé en 5 ans »

François Bonneau

A fond pour la croissance des entreprises porteuses d'emploi !

Doublement des aides à l'innovation dans l'industrie

« Vous faites le pari de l'avenir et de la création d'emplois? Nous accélérons notre soutien aux pépites industrielles de notre région »

Explication : notre région est très engagée dans le soutien et la promotion des secteurs de pointe de que constituent la parfumerie et les cosmétiques, la pharmacie, l'énergie, l'automobile et l'agroalimentaire. A ce titre, elle a financé en 2014 les clusters et pôles de compétitivité dans ces domaines à hauteur de 3,3m€.

Au-delà, la région aide chaque année les entreprises sous différents aspects (aide à l'acquisition de machines, recherche et développement, innovation, formation des salariés).

Ces aides directes représentent la moitié du budget de l'économie, soit 20 millions d'euros par an.

Ce sont ces 20 millions que nous nous proposons de doubler progressivement en 5 ans pour atteindre 40 millions en 2020.

A noter : cette mesure sera compensée par la nouvelle CVAE (contribution à la valeur ajoutée des entreprises) dont bénéficieront les régions dès 2016.

Le saviez-vous ? Nous avons réduit nos dispositifs de 9 à 6 pour que nos aides économiques soient plus simples et plus accessibles. Le délai d'instruction des dossier a été réduit de 3 à 1 mois, et 50% de la subvention sont désormais versés dès le démarrage du projet.

Financement citoyen : la région double la mise !

« Vous croyez en notre région et vous voulez soutenir l'emploi local en investissant dans nos PME ? Pour chaque euro citoyen, la Région investira un euro supplémentaire. Ce dispositif vertueux sera notamment mis au service des salariés voulant reprendre leur entreprise (SCOP) »

Explication : depuis un certain nombre d'années, des plateformes de financement citoyen (ou « crowdfouding ») permettent à des entreprises de financer leurs projets (notamment de recherche) grâce à l'aide des particuliers. Plusieurs expérimentations locales ont d'ores et déjà été menées dans certains territoires de notre région.

Nous généraliserons la couverture du territoire régional avec une ou des plateformes de financement citoyen. Pour booster les investissements, la région proposera de doubler systématiquement la mise afin d'obtenir un réel effet levier.

A la clé, des entreprises qui innovent, et donc des marchés nouveaux porteurs d'emplois.

Le financement de cette mesure sera assuré dans le cadre du doublement de nos aides à l'innovation qui sera compensé par la nouvelle CVAE.

Un guichet unique pour les entreprises

« Vous voulez créer votre entreprise, innover, exporter ? Désormais, une seule structure vous accompagnera, en lien avec les chambres consulaires, et dans chaque département une équipe de professionnels sera à votre écoute »

Explication : la Loi Notre a confié aux régions la responsabilité pleine et entière des aides directes aux entreprises. Devenue chef de file, la région entend assumer pleinement ses responsabilités à un double niveau :

- Au plan régional : une seule agence remplacera Centreco , Centrexport, l'ARITT ainsi que les 6 agences des départements de développement économiques que la Loi Notre a supprimées.
- Au plan local : la région dispose déjà d'une équipe de 8 chargés de mission économie répartis dans les 6 départements, dont le rôle est d'accompagner les chefs d'entreprises dans leurs projets. Demain, nous étofferons cette équipe pour un lien direct plus fort aux chefs d'entreprises et pour faciliter les projets de développement et d'innovation porteurs d'emplois.

Cette mesure sera financée par la mutualisation des moyens des 3 agences régionales et des 6 agences départementales regroupées en un seul site. Les moyens des départements transférés aux régions permettront le déploiement d'une équipe de professionnels dans les territoires.

Une agriculture préparée aux enjeux de demain

« Nous vous aiderons à vous installer ou à moderniser votre exploitation, dans une région championne de la consommation locale et qui maintient ses surfaces agricoles »

Explication : Tous les 10 ans, l'équivalent d'un département français disparaît sous l'urbanisation. Nous engagerons avec le monde agricole et les collectivités des chartes de préservation des surfaces agricoles pour garantir le maintien de ces surfaces, notamment en milieu périurbain.

Nous poursuivrons notre accompagnement des filières locales, tant pour l'approvisionnement de la restauration collective que des particuliers. Enfin, conscients que l'installation des jeunes agriculteurs est une question d'avenir pour nos territoires ruraux, nous amplifierons les aides que nous leur apportons, notamment grâce au FEADER que nous gérons depuis 2015 et qui permet de financer les projets d'installation des jeunes agriculteurs, le développement et la modernisation des exploitations.

Cette mesure n'a pas d'incidence financière nouvelle.

A fonds pour la formation de tous !

10 millions d'euros par an pour former vite dans les secteurs qui embauchent

Salariés, demandeurs d'emploi, nous construisons avec vous la formation sur mesure qui répond aux offres d'emploi non pourvues près de chez vous

Parce que nous jugeons impensable que des offres d'emplois ne trouvent pas preneur. Parce que nous ne nous résignons pas à ce que des personnes privées d'emploi ne puissent répondre à ces offres faute de qualification suffisante, nous avons mis en place un « fonds réactif » qui met directement en lien les entreprises et les demandeurs d'emploi que nous formons.

Les résultats des deux premières années d'existence du fonds réactif démontrent que plus de 70% des personnes formées accèdent à l'emploi en moins de 6 mois.

Devant ces résultats encourageants, nous augmenteront le budget dédié à ce fonds de 2 millions pour le porter à 10 millions par an.

Cette mesure sera financée par une régulation au sein du budget global de la formation qui s'élève à 79 millions d'euros par an.

Objectif : 50 000 salariés formés pour s'adapter aux emplois de demain

Salariés, vous souhaitez accroître vos compétences et votre maîtrise des technologies numériques et des langues étrangères ? Le nouveau VISA PRO sera là pour vous

Près de 300.000 personnes, soit plus de 10% de la population globale de notre région ont pu se former aux savoirs de base grâce à nos « visas », pour se familiariser aux langues étrangères, à la pratique de l'informatique, à la langue française, aux mathématiques et à l'internet. Nous irons plus loin dans le prochain mandat en permettant que des formations plus complètes soient proposées aux salariés qui souhaitent se perfectionner dans ces domaines.

A noter : cette mesure sera financée par une régulation au sein du budget de la formation professionnelle.

Une garantie formation pour tous les demandeurs d'emploi

Vous êtes momentanément privé d'emploi ? Nous vous garantirons un droit à une formation qualifiante de 300 à 1 200 h pour un nouveau départ.

La région est aujourd'hui en charge de la formation professionnelle, et notamment des demandeurs d'emploi. Elle y consacre un budget annuel de 62m€ par an. Par ailleurs, Pôle emploi dispose d'un budget propre pour financer les formations des demandeurs d'emploi.

Depuis 3 ans, nous articulons avec les services de pôle emploi les prises en charge financière pour une meilleure efficacité.

Devenue autorité de gestion des fonds européens, et notamment du FSE (fonds social européen) qui finance une partie de la formation la région facilitera l'inscription de tous les demandeurs d'emplois sur les formations qu'elle finance.

Le financement de la mesure sera pris en charge au sein du budget formation du conseil régional.

Le « Pass Apprentissage Emploi »

Vous êtes apprenti en fin de période de formation ? Pour aider votre employeur à vous embaucher en CDI, nous prolongerons le versement de la prime régionale « apprentissage » pendant 1 an

A fond pour la transition numérique et écologique !

100% des entreprises connectées au Très haut Débit

Vous êtes créateur d'entreprise et de start-ups dans une région French tech ? Nous vous soutenons : formation, investissement, pépinières d'entreprises, FabLabs, accélérateurs de croissance. De plus, nous investirons 170M€ pour 100% des communes connectées à la fibre optique.

Nous souhaitons répondre par le déploiement du THD à l'une des premières préoccupations des chefs d'entreprises. Disposer du THD, notamment en zone rurale, c'est la garantie d'être attractif pour des PME qui souhaiteraient s'implanter, c'est la garantie d'entreprises qui pourront innover.

Le saviez-vous ? La région consacre à elle seule un peu plus que les 6 départements réunis pour le financement du très haut débit. Pourtant, la loi précise que le déploiement du THD incombe aux départements.

A noter : les 170 millions d'euros sont déjà inscrits au budget de la région, par un investissement propre, complété par le contrat de plan Etat-Région.

Le bâtiment durable au cœur d'une région à énergie positive

Particuliers, nous vous accompagnons pour des logements toujours plus économes en énergie. Professionnels du bâtiment, nous vous proposerons des formations innovantes autour des nouveaux matériaux.

Notre région est pionnière pour les dispositifs d'économie d'énergie qu'elle a mis en place. Demain, nous nous engageons à créer un Service Public Régional de l'Énergie qui sera chargé de coordonner tous les acteurs de la filière. Nous maintiendrons nos aides aux collectivités pour des bâtiments publics économes en énergie. Nous poursuivrons notre soutien aux particuliers pour l'isolation de leurs logements. Enfin, nous continuerons à aider les bailleurs sociaux à baisser la consommation énergétique des logements qu'ils rénovent.

Le saviez-vous ? Notre action a permis en 5 ans d'économiser 22 millions de kWh par an. Cette mesure n'a pas d'incidence financière nouvelle.

Une région pionnière sur l'économie « verte » de demain.

Vous, Etudiants qui développez des process innovants sur les énergies alternatives ou les matériaux du futur, vous, Chefs d'entreprise qui investissez dans les filières d'avenir comme le recyclage et l'économie circulaire, nous vous accompagnerons.

Cette mesure s'inscrit dans notre objectif de doubler notre budget désiré à l'innovation. Nous avons depuis 2 ans mis en place un appel à projets « économie circulaire » pour les entreprises qui investissent dans les nouveaux matériaux ou qui travaillent à recycler leurs déchets.

Des laboratoires de recherche puissants pour une région d'avenir

Chercheurs de France et du monde entier, nous vous accueillerons au sein d'un système dynamique «université-entreprises-laboratoires» pour développer les process innovants de l'économie de demain

Nos grands laboratoires sont pionniers en matière de recherche sur les technologies du futur. Le CEA travaille sur les énergies alternatives et bénéficie d'une aide de la région de 5 millions depuis 2010. Le BRGM travaille sur la recherche des nouveaux matériaux et bénéficie d'un soutien de la région de 3m€.

Par ailleurs, nous nous engageons à soutenir la création et le développement de 1000 start-ups sur le prochain mandat.

Cette mesure n'a pas d'incidence financière nouvelle.

A fond pour une région attractive et rayonnante !

Objectif 40 000 emplois dans le tourisme pour accueillir 12 millions de visiteurs par an

Particuliers ou professionnels du tourisme qui vous appuyez sur les atouts exceptionnels de notre région, nous vous aidons à investir, à vous former, à recruter.

Le tourisme est le secteur qui a connu dans notre région la plus forte croissance en termes d'emplois. Il représente 32.000 emplois dont 29.000 salariés. Notre région, à travers le classement de la Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO, le succès de la Loire à Vélo, sa reconnaissance comme « destination France » au même titre de que Mont Saint Michel ou la Côte d'Azur, connaît une augmentation régulière du nombre de ses touristes.

Afin de confirmer cette tendance, nous lancerons un grand plan de modernisation de nos infrastructures hôtelières, nous formerons les acteurs du tourisme, nous développerons les structures d'Art contemporain qui sont un facteur supplémentaire d'attractivité.

A noter : le Tourisme est doté d'un budget de 8 millions par an au titre de nos aides économiques, auquel s'ajoute 600.000 euros au titre de la communication pour attirer les touristes étrangers.

2000 km supplémentaires de véloroutes

Acteurs du tourisme à vélo, nous confirmerons avec vous notre 1^{ère} place française dans ce secteur.

Nous engagerons, dans le prolongement de la réussite de la Loire à Vélo qui attire plus d'un million de cyclotouristes chaque année, de nouvelles boucles cyclables sur l'ensemble de la région : Indre à vélo, Canaux du Loing et de Briare, Cher canal de Berry à vélo, Touraine Berry à vélo, Saint Jacques à vélo via Vézelay, Saint Jacques à vélo via Tours, Eure à vélo, Voie verte Richelieu /Chinon, Loire Val d'Aubois, Vendômois, Dunois, Gâtinais-Pithiverais, Valençay en Berry, Cher Romorantinais, Castelroussin.

Cette mesure n'a pas d'incidence financière nouvelle pour la région.

Culture : pas un euro de moins pour la création, la diffusion et l'emploi

Acteurs culturels, créateurs, plasticiens, graphistes, comédiens, danseurs, les moyens que nous mettons à votre disposition pour animer nos territoires seront maintenus

Dans le prolongement de l'engagement du gouvernement pour garantir une stabilité du budget culturel, nous nous engageons à maintenir le budget culture sur l'ensemble du prochain mandat.

Associations : nous garantissons le maintien du dispositif CAP ASSO

Vous qui vous investissez dans les associations et qui rendez vivants nos espaces urbains comme ruraux en matière d'animation sportive, culturelle, sociale ou écologique, nous vous garantissons que notre soutien sera maintenu.

A noter : 1200 emplois associatifs sont actuellement soutenus par la région sur l'ensemble des 6 départements. Avec un budget de 10 millions d'euros par an dédié à CAP ASSO, notre région est la toute première pour son soutien à l'emploi associatif.

Nous mettrons en place une conférence régionale des acteurs associatifs.